

Ecole Rosalie Javouhey

PROJET D'ETABLISSEMENT

2026 – 2029

Projet éducatif, pédagogique et pastoral

Sous contrat d'association avec l'Etat / Sous tutelle de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny

SOMMAIRE

- I. Préambule
- II. L'évaluation interne
- III. Vision et objectifs stratégiques
- IV. Les actions
- V. Évaluation et suivi du projet
- VI. L'organisation de l'école

I

Préambule

L'école Rosalie Javouhey est un établissement privé catholique d'enseignement, sous contrat d'association avec l'État et placé sous la tutelle de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Située à Saint-Paul, à La Réunion, elle accueille des élèves de la maternelle au CM2 et participe pleinement à la mission de service public d'éducation, dans le respect des programmes de l'Éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Fondée en 1817 par Anne-Marie Javouhey, l'école s'inscrit dans une tradition éducative vivante et ouverte, fidèle à l'intuition de ses fondatrices : accueillir chacun, accompagner la croissance de tous et former des personnes responsables, libres et engagées. Aujourd'hui, l'établissement accueille plusieurs centaines d'élèves en classes maternelles et élémentaires, accompagnés par une équipe éducative investie au service de leur réussite et de leur épanouissement.

L'école est ouverte à tous, sans distinction d'origine, de conviction ou de situation sociale. Elle veille à favoriser la mixité sociale et l'accessibilité, notamment par une politique de contributions des familles adaptée aux ressources.

L'établissement s'attache à offrir un cadre éducatif exigeant et bienveillant, fondé sur :

- Respect de chacun, confiance mutuelle et sens des responsabilités
- Goût de l'effort, attention portée à l'autre et ouverture au monde
- Formation intégrale de la personne : exigence scolaire, éducation relationnelle, ouverture culturelle et dimension spirituelle

Les vingt-quatre heures d'enseignement hebdomadaires prévues par les programmes nationaux sont assurées en totalité. Une vingt-cinquième heure, le vendredi de 14h45 à 15h45, relève du caractère propre de l'établissement : chaque élève y suit, au choix de sa famille, un atelier de culture chrétienne et faits religieux ou un atelier de chorale. Ce temps s'ajoute aux enseignements obligatoires et ne s'y substitue pas. Le choix entre les deux ateliers est exprimé par écrit par les responsables légaux à chaque rentrée.

Aucun élève n'est laissé sans activité et aucune différence n'est faite entre les groupes dans la vie de la classe. Cette organisation figure au règlement intérieur, article III.

Le projet d'établissement réunit les volets éducatif, pédagogique et pastoral. Il tient lieu, à ce titre, du projet éducatif et pastoral auquel les responsables légaux adhèrent par la signature de la convention de scolarisation.

Le présent projet d'établissement s'inscrit en cohérence avec le règlement intérieur, la convention de scolarisation et le projet éducatif de l'Enseignement catholique. Il constitue le cadre de référence partagé par l'ensemble de la communauté éducative.

II

L'évaluation interne

L'évaluation interne a permis d'identifier les points d'appui et les axes de progrès de l'établissement.

✓ Points d'appui

- Confort matériel : équipements et locaux adaptés, suivi régulier des besoins.
- Partenariats extérieurs : interventions et projets avec des partenaires identifiés, intégrés aux progressions.
- Communication et esprit collectif : instances régulières, outils institutionnels (École Directe, lettres d'info), traçabilité des informations essentielles.

⚡ Axes de progrès

- Meilleure planification des tâches et événements pour optimiser le temps et l'efficacité.
- Poursuivre la réflexion sur la répartition des élèves, notamment ceux à besoins particuliers.
- Défis organisationnels et relationnels liés à la taille de l'établissement.
- Renforcement des actions de prévention et de protection de l'enfance (dispositif 3PF).

Un plan d'action annuel décline ces axes en actions, responsables, échéances et indicateurs, avec un bilan présenté en fin d'année.

Enjeux transversaux

1. Ancrer l'action au cœur du projet

Assurer que toutes les actions sont en harmonie avec les valeurs éducatives et pastorales de l'établissement.

2. Construire la qualité de la relation

Renforcer la collaboration et la communication entre tous les acteurs pour créer un environnement scolaire harmonieux et stimulant.

III

Vision et objectifs stratégiques

L'école Rosalie Javouhey aspire à être un lieu d'épanouissement où chaque élève, reconnu dans sa singularité, peut explorer et développer ses capacités. L'école se veut inclusive, permettant à chacun de grandir et de devenir un citoyen actif et engagé.

AXE PÉDAGOGIQUE — Cohérence et Innovation Éducative

- › Renforcer la qualité des apprentissages et la cohérence pédagogique
- › Utiliser des outils variés et adaptés (numériques, supports matériels, échanges entre pairs)
- › Rendre l'école inclusive pour accompagner les besoins de tous les élèves
- › Promouvoir l'innovation pédagogique et le travail collaboratif entre pairs
- › Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux

 **Priorité 2026-2027 :** *renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux en cycle 2 (lecture, compréhension, expression écrite, numération et résolution de problèmes) par l'harmonisation des pratiques, l'exploitation des évaluations nationales et la mise en œuvre de remédiations ciblées.*

AXE ÉDUCATIF — Favoriser un climat scolaire serein et éducatif

- › Assurer un climat scolaire serein et bienveillant
- › Promouvoir des relations basées sur la confiance et le dialogue
- › Valoriser le travail et les contributions de chacun
- › Favoriser l'épanouissement des élèves et de la communauté éducative
- › Cultiver l'art de la rencontre et renforcer la collaboration école-familles-élèves

 **Priorité 2026-2027 :** *structurer la prévention et le traitement des situations de harcèlement : appropriation du protocole 3PF par l'ensemble de l'équipe, recours systématique à la fiche de signalement et au registre des incidents, installation du conseil des élèves ambassadeurs sur les deux cycles.*

AXE PASTORAL — Témoigner et Agir en Communauté dans l'Esprit de l'Évangile

- › Poursuivre l'œuvre éducative d'Anne-Marie Javouhey
- › Développer l'intériorité et promouvoir les valeurs évangéliques
- › Proposer chaque semaine à tous les élèves un atelier de culture chrétienne et faits religieux ou de chorale
- › Favoriser la fraternité, la citoyenneté et la responsabilité
- › Encourager l'engagement dans des actions solidaires et collectives
- › Promouvoir l'écologie intégrale et la diversité
- › S'enraciner dans la réalité locale et s'ouvrir à l'international

 **Priorité 2026-2027 :** *installer les ateliers du vendredi : constitution des groupes à partir du choix écrit des familles, progression annuelle par cycle pour la culture chrétienne et faits religieux comme pour la chorale, bilan présenté au conseil pastoral puis au conseil d'établissement.*

- 1. Réussite en français et mathématiques :** renforcer les fondamentaux, réduire les écarts au sein des classes, consolider la continuité intercycles.
Analyse des résultats des éva nationales : concertation N°2 + conseils de cycles
- 2. École inclusive :** élaborer et diffuser le **protocole de suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers document à destination de l'équipe**(PAP/PPRE/PPS/PAI) et harmoniser les pratiques. **Échéance : 1er trimestre 2026-2027. Document à valider en concertation N°1**
- 3. Climat scolaire :** structurer prévention/traitement des situations (harcèlement, conflits), renforcer la participation et la responsabilisation des élèves. Protocoles école promotrice de santé et bien être, rédaction charte du respect
échéance 1^{er} trimestre documents à valider (protocoles), charte du respect à créer avec le conseil des élèves ambassadeurs
Programmation EVAR+CPS
- 4. Communauté éducative :** développer la formation interne, stabiliser l'organisation, renforcer la coopération école-familles-OGEC-APEL.
AG de l'APEL, réunion Chefs d'établissements + pdts APEL le 1/10/26
- 5. Temps du caractère propre :** organiser la vingt-cinquième heure hebdomadaire (vendredi 14h45–15h45) en deux ateliers au choix des familles — « culture chrétienne et faits religieux » et « chorale » — avec une progression écrite pour chacun.
Échéance : progressions validées en concertation pédagogique au 1er trimestre 2026-2027
; organisation et moyens matériels actés au conseil d'administration de l'OGEC du 8 septembre 2026.

Les actions de l'École Rosalie Javouhey visent à concrétiser les axes stratégiques en initiatives structurées, mesurables et adaptées aux réalités de la communauté éducative. Elles répondent aux enjeux prioritaires tels que le renforcement du climat scolaire, l'amélioration de la cohérence pédagogique et l'épanouissement des élèves.



ACTION 1

Renforcer la cohérence pédagogique et la réussite des élèves

Actions concrètes

1 Harmonisation des progressions et attendus

- Progressions communes par cycle en français et mathématiques
- Attendus clairs de fin d'année et outils d'évaluation mutualisés
- Réunions intercycles (GS/CP et CM2/6e)

2 Exploitation des évaluations nationales

- Analyse collective des résultats CP/CE1/CM1/CM2
- Groupes de besoin temporaires et adaptation des pratiques

3 Suivi des élèves à besoins particuliers

- Synthèse de suivi BEP tenue par l'ESADP, consultée par cycle lors des temps de suivi
- Cohérence PPRE / PAP / PPS / PAI : trois temps de suivi (octobre, février, juin)
- Travail coordonné avec AESH et partenaires extérieurs

Pilotage

Responsables : Référents de cycle + Chef d'établissement

Échéances : Bilan T2 et bilan annuel en juin

Éléments de contrôle

- Comptes rendus de conseils
- Comptes rendus équipe éducatives
- Progressions communes validées
- Tableaux de suivi anonymisés
- Synthèse annuelle d'analyse des résultats
- formations internes



Indicateurs

- Évolution des résultats aux évaluations nationales
- Délai moyen entre le repérage et la formalisation d'un dispositif
- Cohérence des pratiques observées et continuité intercycles

- Protocole BEP 2026-2027 et présenté en conseil d'établissement

4 Développement professionnel interne

- Un temps annuel de formation interne (journée de solidarité)
- Échanges de pratiques et observation croisée volontaire
- Formations d'établissement



Actions concrètes

1 Protocole anti-harcèlement formalisé

- Désignation du référent harcèlement et climat scolaire (M. Sébastien VLODY)
- Activation du dispositif 3PF en cas de signalement
- Traçabilité écrite des situations (fiche de signalement + suivi)

2 Conseil des élèves

- Réunions périodiques et médiation par les pairs
- Élaboration et validation d'une charte du respect — affichée dans l'école
- Compte rendu de chaque réunion versé au suivi annuel

3 Temps d'éducation relationnelle (EVAR)

- Séances programmées (émotions, respect, coopération)
- Outils communs par cycle
- Enseignante référente Mme Anaïs TAOCHY

4 Structuration du dialogue école-familles

- Réunions annuelles par classe et permanences direction
- Utilisation exclusive des canaux institutionnels
- Présentation du bilan annuel du projet d'établissement en conseil d'établissement — accessible aux familles

Pilotage

Responsables : Chef d'établissement + référent harcèlement et climat scolaire

Échéances : Bilan intermédiaire en janvier / bilan annuel en juin

Éléments de contrôle

- Comptes rendus du conseil
- Fiches de suivi des situations
- Synthèse annuelle climat scolaire
- Registre des incidents anonymisé
- Charte du respect (document daté)



Indicateurs

- Situations conflictuelles signalées et traitées
- Délai moyen de traitement
- Participation des élèves aux instances
- Retours familles en conseil d'établissement

**Actions concrètes****1 Parcours écologie intégrale**

- Projet annuel par cycle (tri, jardin pédagogique, environnement)
- Semaine du développement durable
- Aire éducative

2 Actions solidaires

- Collectes (Avent, Carême) partenariat avec association locale CLEF et KABARDOC
- Explicitation pédagogique du sens de l'action

3 Éducation à la citoyenneté

- Travail sur les règles de vie commune
- Projets culturels ou sportifs territoriaux
- Temps de mémoire et d'éducation morale et civique

4 Heure du caractère propre — vendredi 14h45–15h45

- Deux ateliers au choix des familles sur toute l'année : « culture chrétienne et faits religieux » ou « chorale »
- Choix écrit des responsables légaux à chaque rentrée, modifiable en cours d'année sur demande
- Progression écrite pour chacun des deux ateliers, validée en conseil pastoral

5 Temps pastoraux ponctuels

- Célébrations proposées avec information préalable des familles
- Temps de réflexion sur les valeurs humaines et chrétiennes portées par le projet éducatif
- Organisation en lien avec le Conseil pastoral — bilan pastoral annuel présenté en conseil d'établissement

Les 24 heures d'enseignement prévues par les programmes nationaux sont assurées en totalité. L'heure du vendredi 14h45–15h45 s'y ajoute : elle relève du caractère propre. Les actions pastorales et solidaires ne se substituent à aucun enseignement obligatoire et respectent la liberté de conscience de chacun.

Pilotage

Responsables : Référent pastoral + Chef d'établissement

Échéances : Bilan pastoral annuel présenté en conseil d'établissement

Éléments de contrôle

- Calendrier pastoral
- Bilan des actions solidaires
- Comptes rendus conseil pastoral
- Choix d'atelier recueillis par famille pour l'année en cours
- Progressions des deux ateliers validées en conseil pastoral
- Délibération OGEC relative à l'organisation et aux moyens matériels alloués aux ateliers

 Indicateurs

- Participation des classes aux actions
- Implication dans les projets solidaires
- Retours partenaires associatifs
- Cohérence projet pastoral / pédagogique
- Répartition des élèves entre les deux ateliers
- Nombre de groupes constitués par cycle et continuité sur l'année

Le projet d'établissement constitue un outil de pilotage au service de la réussite des élèves et de la cohérence de l'action éducative. Il fait l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation continue associant l'ensemble de la communauté éducative.

Modalités de suivi

Au niveau pédagogique › Concertations pédagogiques régulières › Analyse des évaluations nationales › Conseils de cycles › Suivi des élèves à besoins particuliers	Au niveau éducatif › Observations du climat scolaire › Bilan des actions de prévention › Suivi des situations individuelles › Échanges réguliers avec les familles	Au niveau institutionnel › Réunions du comité de direction › Points d'étape OGEC et APEL › Conseils d'établissement (deux par an) › Visites de tutelle
---	--	--

Indicateurs d'évaluation

Réussite des élèves › Résultats aux évaluations nationales › Validation du socle commun › Progression des élèves › Continuité des parcours scolaires	Climat scolaire › Qualité des relations élèves-adultes › Diminution des conflits › Implication dans la vie de l'école › Bien-être élèves et familles, des enseignants	Fonctionnement › Participation des équipes › Cohérence des pratiques pédagogiques › Qualité de la communication › Implication des partenaires
--	---	---

Ajustement et réactualisation du projet

Le projet d'établissement est un document évolutif. Un bilan annuel permet d'identifier les actions réalisées, les réussites constatées, les ajustements nécessaires et les priorités pour l'année suivante. Ces éléments donnent lieu, si nécessaire, à une actualisation des actions afin de répondre au mieux aux besoins des élèves et de la communauté éducative.

Le chef d'établissement veille à la cohérence de l'ensemble des actions avec les orientations du projet d'établissement, le règlement intérieur et le projet éducatif de l'Enseignement catholique.

VI

L'organisation de l'école

L'organisation et la gouvernance de l'École Rosalie Javouhey sont centrées sur une gestion efficace, cohérente et collaborative, visant à garantir la mission éducative et le bien-être de la communauté scolaire.

Organisation du temps scolaire

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00–11h45 et 13h15–15h45
- 24 heures d'enseignement hebdomadaires, conformes aux volumes horaires des programmes nationaux
- Vendredi 14h45–15h45 : heure du caractère propre, culture chrétienne et faits religieux ou chorale
- APC le mardi de 15h45 à 16h45, ou 2 fois le matin selon les enseignants

Chef d'Établissement › Vision stratégique de l'établissement › Responsabilité éducative et pédagogique › Gestion administrative et matérielle › Mission d'accompagnement pastoral › Pilotage avec CODIR, OGEC, APEL	CODIR › 2 enseignants adjoints › 1 référent par cycle › 1 référent pastoral + 1 gestionnaire › Définition des orientations majeures › Suivi des projets	Conseil Pastoral › Réflexion sur les actions pastorales › Mise en œuvre du caractère propre › Validation des progressions des ateliers du vendredi › Lien avec la tutelle congréganiste › Bilan pastoral annuel
--	--	--

OGEC › Gestion administrative et financière › Gestion matérielle › Bénévoles et salariés engagés › Partenariat tutelle / chef d'établissement	APEL › Interlocuteur privilégié familles-école › Accueil des nouvelles familles › Information et animation d'événements › Partenariat OGEC et enseignants	Conseil des élèves ambassadeurs › Amélioration du climat scolaire › Réduction des conflits › Responsabilisation des élèves › Parole régulée et engagement › Cadre : projet d'établissement 2026-2027, action 2
---	---	---

Acteurs-clés

Équipe enseignante & élèves › 630 élèves répartis en 24 classes, de la TPS au CM2 › Application des programmes nationaux › Accompagnement pédagogique différencié	Personnel & intervenants › Secrétaire, assistante vie scolaire entretien, gestionnaire (OGEC) › ATSEM, surveillants, restauration (communal) › AESH pour les élèves à besoins particuliers › Périscolaire Educ Sport Réunion (7h-18h) › Intervenants Cap English	Structures de suivi › Réunions mensuelles CODIR et conseil pastoral › Conseils trimestriels OGEC et APEL › Conseils d'établissement (deux par an) › Calendrier de concertation pédagogique
--	---	--

 École Directe <i>Plateforme numérique officielle — outil de communication et de signature des documents contractuels</i>	 KOIFE Rosalie <i>Lettre d'information périodique sur les projets et actualités de l'école</i>	 Semainier <i>Détail des événements hebdomadaires de la communauté éducative</i>	 Journal annuel <i>Mise en lumière des réalisations et temps forts de l'année scolaire</i>
--	---	---	---

Le présent projet d'établissement s'inscrit en cohérence avec le règlement intérieur, la convention de scolarisation et le projet éducatif de l'Enseignement catholique.

Il constitue le cadre de référence partagé par l'ensemble de la communauté éducative de l'École Rosalie Javouhey.